

«Il s'agit, en somme, d'aider à s'agrandir les exploitations qui sont économiquement valables et d'amener à se joindre à d'autres celles qui ne le sont pas faute d'une dimension suffisante. Il s'agit d'obtenir que le cultivateur produise les denrées qu'il faut et les envoie à la vente présentées comme il faut, là et quand il faut».⁽⁸⁾

La Science Economique est, plus que toute autre, une Science Humaine, où la théorie doit toujours respecter la réalité et s'associer à l'expérience.

Ainsi, en ce qui nous concerne, les opinions que la Science nous a permis de démontrer, nous espérons vivement que la Vie nous permettra de les appliquer. Sans la confrontation de nos opinions à la réalité, notre vocation d'économiste serait vide de sens.

(8) Charles de Gaulle, *Mémoires d'Espoirs*, Le Renouveau p. 166.

Mais certaines coopératives ont été créées et soutenues avec l'appui des caisses de stabilisation, et les garanties des Caisses d'Assurances Mutuelles Agricoles; ce fut le cas au Cameroun et en Nouvelle - Calédonie.

La non adaptation des structures psychologiques des autochtones est en grande partie responsable des échecs du système coopératif dans les pays du Tiers Monde.

Le seul espoir qui pourrait contribuer à limiter notre pessimisme quant aux possibilités de transformation des psychologies indigènes, réside dans l'apparition nouvelle des tentatives d'Animation Rurale.

Certains Africains, plus formés que d'autres aux techniques et aux exigences d'une civilisation moderne, commencent à encadrer et à influencer des tribus jusqu'alors hermétiques aux pénétrations du progrès. L'encadrement des peuplades rurales permettra-t-il de découvrir des aptitudes de ces peuples à mettre en œuvre et à réussir une tâche commune de défrichage, de culture, et de récolte dont les fruits, issus d'un travail seraient répartis d'une façon équitable ?

Cet encadrement réussira-t-il à regrouper les autochtones au sein de coopératives, ou de groupes semblables faits par eux et pour eux ?

Le fait qu'une solution autochtone soit trouvée par des autochtones, et pour des autochtones, ne manquera pas, à notre avis, de placer les pays du Tiers-Monde sur la voie sacrée du Développement.

En ce qui concerne les problèmes posés par l'exploitation des produits agricoles, il est nécessaire de bien comprendre qu'ils se présentent également avec gravité dans de nombreux pays déjà industrialisés. C'est le cas par exemple en France qui connaît chaque année d'énormes excédents invendables de lait et de produits laitiers, et même souvent de fruits et légumes.

Qu'il nous soit permis à cette occasion de citer l'opinion qu'émettait le Général De Gaulle :

de relai commercial entre les petits exploitants de brousse et les centres commerciaux des villes dont la situation géographique permettait le transport des produits achetés vers les pays développés.

Ce rôle commercial des coopératives n'était que très faiblement créateur de valeur. Parfois même la seule utilité de la coopérative n'était même pas l'acheminement des produits vers un centre mieux équipé pour l'envoi vers une métropole européenne, mais seulement d'entreposer les marchandises en attendant qu'un autre intermédiaire se charge du transport de l'intérieur du pays.

Nous ne reconnaissons pas ici les coopératives telles que nous les concevons en Europe.

L'esprit coopératif est parfaitement inexistant dans les pays sous-développés, étant donné la grande importance que revêt l'esprit tribal et le rôle du chef de village.

Sans insister sur cette cause importante de l'échec de la coopérative dans les pays du Tiers-Monde, disons qu'elle relève d'un état de non adaptation, voire d'allergie des structures psychologiques africaines, indiennes et latino-américaines à la coopération.

Devant cette imperméabilité de la psychologie des autochtones, certains pays ont décidé de regrouper autoritairement les unités de production agricole en coopératives d'Etat, dirigées par des fonctionnaires. Ces coopératives sont de véritables Sovkhoz, et se soldent le plus souvent par des échecs.

Ce fut particulièrement le cas en Tunisie.

En A.O.F. des «maisons de commerce européennes»⁽⁷⁾ achetaient leurs productions aux petits producteurs. Des coopératives ont été créées, mais leurs revenus sont très faibles. Ces coopératives se cantonnent également dans un rôle de production, négligeant la transformation et la commercialisation des produits. C'est le cas du Sénégal.

(7) On dit aussi des «traiteurs».

*Section III***L'EXPERIENCE COOPERATIVE DANS LES PAYS
DU TIERS - MONDE**

La plupart des expériences tentées par les Pays du Tiers-Monde de faire fonctionner ou de mettre au point un système de coopération agricole se sont soldées par un échec.

Mais les coopératives qui ont échouées étaient-elles bien adaptées aux conditions économiques des pays où on essayait de les faire fonctionner ?

L'esprit coopératif était-il compatible avec les psychologies autochtones ?

A l'une et à l'autre de ces deux questions, nous devons répondre par la négative.

Les coopératives auraient dû, ainsi que nous le signalions antérieurement, se préoccuper non seulement des récoltes, mais également, et avant tout, de la transformation et si possible de la commercialisation des produits de base.

La dégradation des termes d'échange, causée par la baisse des cours, conséquente à la faiblesse croissante de la demande des produits de base, ne pourrait être stoppée que par une action d'amélioration qualitative et non quantitative de l'offre, menée parallèlement à une stimulation de la demande des consommateurs des pays nantis, par une publicité habile, faisant connaître, voire désirer, les produits finis, fabriqués dans les pays du Tiers-Monde.

L'action d'amélioration qualitative des produits offerts devrait être un des rôles principaux des coopératives locales.

Malheureusement, les coopératives autochtones ont eu jusqu'à présent une nature très différente : elles ont surtout servi

La véritable voie coopérative ne passe ni par le capitalisme, ni par le socialisme, qui n'a jamais été conçu pour les pays sous-développés. Au contraire, c'est par l'adoption d'un système coopératif que les pays du Tiers-Monde trouveront leur propre terrain de développement, évitant de choisir entre les deux systèmes, capitaliste et socialiste qui ne cessent de les solliciter.

Les spécialistes européens qui ont pour mission d'aider ces pays à évoluer ne devraient pas commettre l'erreur d'appliquer dans ces pays des méthodes ou des modèles mis au point en Europe et pour l'Europe. Une adaptation des techniques modernes au sous-développement doit s'accompagner d'une adaptation psychologique des européens qui ont à traiter des problèmes du Tiers-Monde.

raient certains de trouver ici un mode d'investissement rapidement rentable.

Les coopératives qui pourraient être édifiées dans les pays du tiers-monde devraient, ainsi que nous l'avons déjà précisé, être adaptées aux conditions locales.

Il se trouve que le sous-développement des structures économiques et politiques s'accompagne dans les pays sous-développés d'une inadaptation des structures psychologiques à la coopération. Entendons par là que le travailleur africain pourra manifester des réactions parfois déconcertantes dans le domaine de son travail. Dès après la première paye, le travailleur calculera qu'il peut cesser son travail et vivre paisiblement trois semaines dans sa brousse natale avec 300 ou 400 francs C.F.A. qu'il vient de toucher. Il quittera alors sans préavis son lieu de travail, mettant son employeur dans l'embarras devant l'obligation de trouver rapidement un remplaçant.

Mais notre pessimisme à ce sujet doit être tempéré. En effet, maintenant que de nombreux Africains sont formés et adaptés aux nécessités d'une organisation moderne de leur pays, une sorte d'animation rurale pourrait être mise en place, qui permettrait, sous forme d'enseignement ou d'exemple, d'inciter les autochtones à travailler et à vivre conformément aux exigences d'une modernisation de leur pays.

Une animation et un regroupement des ruraux autochtones, incités par des autochtones, permettraient de grands espoirs quant à l'adaptation psychologique et technique des travailleurs, à ce que leur civilisation pour progresser exigerait d'eux.

Les gouvernements de ces pays, sans pour cela fléchir vers le socialisme, doivent comprendre qu'une action par leur propre initiative s'impose pour créer des coopératives par regroupement sinon autoritaire, du moins favorisé par des mesures fiscales ou financières.

Ces mesures ne doivent pas cependant supprimer toute propriété privée comme ce fût le cas en Tunisie.

Les coopératives agricoles devraient se charger, soit pour le compte de leurs adhérents, soit pour le compte de l'Etat, lorsqu'elles ressembleraient davantage à des sovkhoz soviétiques, de procéder à cette valorisation. De plus, elles devraient assumer elles-mêmes le transport interrégional, et certains pays africains mieux équipés et plus développés que leurs voisins (Côte d'Ivoire ou Cameroun) devraient faire transporter leurs produits d'exportation par leurs propres navires.

Sans ignorer les insuffisances que présentent les « Unions de Secteurs Economiques » il serait souhaitable que certain pays en voie de développement, mieux équipés que leurs voisins, fassent profiter les moins nantis de leur avance, en s'associant dans des unions régionales de secteurs. On pourrait admettre qu'un pays plus commerçant vu sa situation géographique, se charge du transport des produits primaires d'un voisin plus enfoncé dans les terres (Haute-Volta et Côte d'Ivoire, Congo et Gabon, Mali et Sénégal), etc ...

Ces unions sectorielles ne pourraient se faire qu'entre gouvernements, étant donné que la psychologie des autochtones ne permettrait pas la constitution de coopératives inter-africaines de distribution.

Ainsi, parce qu'elles auraient un rôle multiple (production, transformation, distribution), les coopératives permettraient que les revenus issus de produits déjà valorisés, augmentent les possibilités de ces pays en développement, c'est-à-dire améliorent leurs termes d'échange.

Ces coopératives prendraient très vite une grande importance dans l'économie de leurs pays. De telles unités économiques constitueraient des pôles de croissance qui par effet d'entraînement permettraient non seulement d'augmenter la valeur des produits exportés, mais aussi le Produit National Brut de la Nation. Ces augmentations découleraient de l'effet multiplicateur engendré par le désir d'imitation réciproque et de la participation des unités productrices moins dynamiques à l'élan économique des coopératives devenues alors « pluridisciplinaires ».

Les capitaux mis chaque année à la disposition des pays sous-développés, au titre de l'aide, par les pays industrialisés se-

tation des structures agricoles nécessaires pour que l'économie effectue son «take off».

Pourquoi les revenus de la valorisation de ces produits de base seraient-ils si importants ?

Une tonne de cacao coûte à l'exportation au Port d'Abidjan 3.780. — Francs, soit Fr. 3,78 le kilogramme.⁽⁶⁾ Une tablette de chocolat de qualité moyenne coûte en France 2 Francs les 125 grammes c'est-à-dire 16 Francs le kilogramme.

Le cours mondial de Fr. 3,78 est à peine suffisant pour couvrir le coût de la production, même si l'on considère la faiblesse du revenu des producteurs indigènes.

Mais par contre, la valorisation, la transformation et la commercialisation du cacao en chocolat à croquer quadruple la valeur de ce produit entre Abidjan et Paris.

Ce simple exemple, qui à lui seul reflète la différence considérable de valeur qui existe entre les produits primaires et les produits transformés, indique que les termes d'échange des pays sous-développés seraient très nettement améliorés si les pays se chargeaient eux-mêmes de cette transformation et de la commercialisation sur le territoire. Car les Fr. 12,82 qui représentent la valorisation de 1 kg. de cacao reviennent actuellement aux compagnies privées et étrangères.

Les mêmes conclusions découleraient d'autres exemples concernant la production des matières premières telles que les métaux, l'Algérie et la Mauritanie amélioreraient leurs termes d'échange en vendant de l'acier au lieu d'exporter leur minerai de fer brut, qu'il s'agisse des exploitations de MIFERMA en Mauritanie ou de l'OUENZA en Algérie.

Le coût de la construction de haut-fourneaux et de laminoirs serait rapidement amorti par la forte différence de cours qui existe entre le minerai brut et la barre d'acier.

(6) Cours du Financial Times du 2 Octobre 1970.

à un autre la coopérative n'aura, ni les mêmes statuts, ni les mêmes modalités de fonctionnement. Un pays dont l'économie s'inspire de principes socialistes ou communistes donnera naissance à des coopératives qui ressembleront davantage à des Sovkhoz soviétiques qu'à des coopératives libérales telles que nous les concevons en Europe.

Dans certains pays l'adhésion et le retrait à une coopérative se feraient par le libre consentement du propriétaire-paysan, dans d'autre pays, comme en Tunisie, les terres seraient autoritairement regroupées en coopératives agricoles socialistes et aucun choix ne serait possible pour le paysan.

Mais quelle que soit la forme que prendraient ces coopératives, leur rôle ne devrait pas être seulement de procéder aux récoltes. Les coopératives actuellement existantes en Afrique Occidentale Française sont des compagnies parfois privées qui achètent aux producteurs leurs récoltes et se chargent de les commercialiser à l'extérieur. Les prix que payent ces coopératives aux producteurs dépendent des cours mondiaux, et le bénéfice retenu est un pourcentage des chiffres d'affaires réalisés.

Ces coopératives devraient, non seulement acheter les produits de base en vue de leur revente, mais surtout transformer ces produits afin de vendre des produits valorisés, dont les cours seraient nettement plus élevés sur les marchés mondiaux. Ainsi le bénéfice fort élevé résultant de la transformation, c'est-à-dire de l'adaptation du produit brut à la forme de consommation désirée par le client européen, reviendrait, non plus à des négociants de Rouen ou de Marseille, mais aux agriculteurs autochtones réunis dans une même coopérative. Dans la mesure où ces paysans ne pourraient pas réunir suffisamment de moyens financiers pour construire une coopérative, le gouvernement pourrait lui-même fonder des coopératives. La seule différence est peut-être que les coopératives seraient gérées par des fonctionnaires, et que les bénéfices découlant de la transformation des produits de base reviendraient davantage à l'Etat qu'aux paysans. Mais l'essentiel est finalement que ces revenus restent dans le pays sous développé qui pourrait ainsi, grâce aux énormes bénéfices qui résulteraient de cette transformation permettre l'adap-

*Section II***LES COOPERATIVES ET LA VALORISATION DES****PRODUITS DE BASE**

L'analyse que nous venons de faire de la détérioration des termes d'échange des pays sous développés nous a montré que ces pays ne pourront réaliser un «take off» économique décisif qu'après avoir augmenté la valeur de leurs exportations et diminué celle de leurs importations.

Augmenter la valeur des produits d'exportation revient à faire subir aux matières premières extraites dans les pays sous-développés une transformation préalable à l'exportation. Ainsi, au lieu de charger une cargaison de troncs d'arbres de teck sur des navires français dans le port d'Abidjan, laissant aux Sociétés françaises le soin de transformer ce produit brut en planches ou en meubles, il serait indispensable que la Côte d'Ivoire fabrique elle-même les planches, les bibelots, ou les meubles de teck.⁽⁵⁾ Au lieu d'exporter des ananas frais, difficilement conservables, le Sénégal devrait lui-même fabriquer des conserves d'ananas ou des confitures. En effet, un produit fini exporté serait négociable dans de meilleures conditions financières sur les marchés européens.

Ce rôle de transformation et de valorisation des produits d'exportation devrait revenir aux coopératives agricoles locales. Ces coopératives seraient des associations de paysans autochtones et les modalités de fonctionnement resteraient à préciser dans chaque contexte économique. Il ne s'agit pas d'imposer à ces coopératives des modes de fonctionnement qui n'ont fait leurs preuves que dans des économies développées où les structures politiques et psychologiques ne sont pas les mêmes que dans les pays sous développés. Et il est certain que d'un pays du tiers-monde

(5) Le prix du transport étant proportionnel au poids, l'augmentation du volume des fret ne serait pas défavorable.

Ce problème des variations des termes d'échange ou de mévente et de la baisse des cours des matières premières est devant un grave dilemme :

- D'un côté, on reconnaît le danger de trop baser l'économie sur l'exportation des produits de base, car on sait que les besoins des pays développés diminuent sans cesse pour ces produits.
- D'un autre, les matières premières étant les seuls revenus des pays sous développés on est obligé de stabiliser et de revaloriser leurs cours pour éviter que la baisse des termes d'échange ne conduise au passage d'une économie d'aide à une économie de dons.

Une issue possible à cette situation très dangereuse pour l'avenir économique des pays du tiers-monde, et par là même pour la paix du monde, résiderait dans une rationalité plus grande des aides internationales, plus axées vers le commerce que vers l'aide.⁽⁴⁾

On pourrait parallèlement éviter que les cours des produits de base ne se détériorent, et favoriser une nécessaire transformation des produits de ces pays. Dans le long terme, l'offre de ces produits primaires aura baissé au profit des produits manufacturés finis que fourniront les pays sous développés. L'offre ayant baissé, les cours remonteront et les produits finis seront (à qualité égale) concurrentiels avec les produits manufacturés des pays développés.

(4) Trade non Aid.

C'est dans la transformation de leurs produits par eux-mêmes que les pays sous développés réduiront enfin les déficits continus de leur balance commerciale.

b) **Action sur la demande** — Ce qui entrave toute action sur la demande par les Pays Développés des produits des Pays sous-développés, ce sont les frais d'acheminement et de transport.

Les demandeurs se doivent d'éviter leur instabilité conjoncturelle, afin de maintenir leurs besoins.

- Les pays développés doivent supprimer leur protectionnisme agricole, de façon à ne pas instituer une concurrence avec les pays sous développés.
- Bien entendu, nous nous élevons contre le scandale de la taxation des produits des pays développés, ceci souvent pour protéger les intérêts des pays développés.

Cette suppression serait souhaitable, car elle consiste à reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre.⁽³⁾

- Une publicité habile dans les pays développés pourrait habituer les Européens à consommer des produits africains.

c) **L'Etalon — Réserve — Marchandises.**

- Pour éviter que ne tombent les cours des Matières Premières, certains économistes pensent que le Fonds monétaire international serait à modifier, et qu'au lieu de baser la quasi totalité des Monnaies fortes sur l'or, métal unique, il serait souhaitable de les baser sur une quantité supérieure de métaux. Ceci éviterait que seuls les possesseurs d'or profitent de ce système monétaire international, et diminuerait d'autre part les incertitudes causées par les vicissitudes d'un seul produit. L'étalon-métal deviendra l'étalon-métaux : Etalon-réserve-Marchandise proposé par Haberler Kaldor, Largenté.

(3) Les accords du Kennedy Round, parallèlement au Tarif extérieur commun des pays de la Communauté, instituent une diminution de 75 à 85% des taxes qui étaient prélevées avant 1958 sur les produits provenant des pays du Tiers-Monde. Ces taxations n'étaient plus réalisées dans les faits, pour la plupart des produits.

le vrai problème qu'il ne s'agit jamais d'oublier, c'est celui de la réforme des structures. Il ne faut pas encourager les pays sous-développés, en soutenant aveuglement les cours, à continuer une production de Matières Premières dont l'avenir est incertain. Il faut susciter les industries qui correspondent à chaque pays sous-développé dans le cadre d'une planification régionale.

Les pays sous développés doivent comprendre que **seul le progrès technique les libérera des contraintes de la nature.**

B) Revalorisation des Matières Premières

Il s'agit ensuite de revaloriser les cours des Matières Premières en agissant sur l'offre et la demande.

a) **Action sur l'offre** — Le danger de ces pays étant la monoproduction, il s'agit de leur faire accepter une diversification de leurs produits exportables. Il est trop aléatoire de faire reposer toute une économie sur une seule sorte de production.

De plus, l'offre des Matières Premières étant trop forte, il faut la réduire, sans procéder bien entendu par baisse des prix. Les équipes gouvernementales de ces pays devraient imposer des contingentements de production, mais bien sûr, pas de leurs exportations. Ceci pourrait aider à faire revaloriser précisément les exportations de matières premières.

Une revalorisation de ces produits pourrait aussi être acquise par l'amélioration des produits à exporter: calibrage et choix des produits, meilleure présentation.

Les produits seraient plus facilement exportables s'ils tenaient compte du goût des consommateurs européens. Les services d'exportation essayaient d'imposer les normes des clients.

Les pays sous développés devraient transformer eux-mêmes leurs propres produits. En effet, plutôt que de laisser aux pays développés le bénéfice de l'opération de transformation, ces pays pourraient par un jeu habile de taxation et de fiscalité, promouvoir la vente de produits déjà ouverts. La République de Côte d'Ivoire taxe 7% les exportations d'ananas frais, et 2,5% seulement celles des jus de fruits ou de conserves.

régulateur des cours en cas de fluctuations. Le type en est l'accord sur l'étain, et le principe, adapté à celui des Marketing Boards consiste à stocker les produits lorsque le prix est très bas, et à les revendre lorsque le prix est particulièrement haut. Le directeur du stock doit acheter à un prix plancher et vendre à un prix plafond.

Les stock régulateurs ne visent pas à modifier l'évolution des cours, qui doivent à la longue aboutir à l'équilibre de l'offre et de la demande. Ils tendent à restreindre l'amplitude des variations brutales à court terme que les prix peuvent subir dans le cadre de cette évolution.

L'accord sur l'étain est le seul exemple de bon fonctionnement de stock régulateur.

Ici aussi la faille du système est la difficulté et le coût du stockage. De plus les variations doivent être cycliques pour équilibrer les cours. On ne peut que subir les cours et non les modifier. Aucune action ne semble donc possible dans le long terme, ni pour les Marketing Boards, ni par les buffer stocks.

En fait, bien souvent le système s'écroule, car en période prospère les fonds accumulés tentent les dirigeants qui veulent alors les employer à autre chose. Les caisses de régulation sont vouées à l'échec si on les fait démarrer en période pauvre.

Tous ces mécanismes régulateurs ne peuvent fonctionner si la baisse est constante, car le déficit ne fait alors que s'accroître.

Les stabilisations peuvent aussi avoir lieu par le biais d'accords internationaux, comme ceux qui furent créés pour le blé, pour l'étain, ou en préparation pour le cacao.

Le Fonds Monétaire International peut éviter les difficultés monétaires d'une économie, mais il ne lui appartient pas de régulariser les cours.

Il est bien évident qu'une stabilisation doit se faire de pair avec la programmation nationale du plan de développement. Car

Comment éviter cette détérioration des termes d'échange.

- 1 — Une mesure urgente s'impose en premier lieu: il s'agit de stabiliser par des ententes internationales les cours des produits bruts, à un niveau suffisamment rémunérateur.
- 2 — Il s'agira ensuite de revaloriser les cours des matières premières en agissant sur l'offre et sur la demande.

A) Action stabilisatrice des cours.

Une action stabilisatrice est possible, mais délicate. Il faut étudier tout d'abord le genre d'instabilité. Si l'instabilité est cyclique, il sera nécessaire de créer un fonds, c'est-à-dire une sorte de caisse de régularisation et de stabilisation des cours. Ce fonds sera alimenté lors des cours favorables entraînant des sortes de plus-values en périodes riches, et protégera l'économie des conséquences d'une faiblesse ultérieure des cours. Ces caisses ne pourraient donc réussir que si elle démarraient en période riche, sur un solde positif.

Les Marketing boards sont, en plus des caisses de stabilisation, des offices de commercialisation. Créés en Australie et en Nouvelle-Zélande, ils fonctionnent également pour l'arachide au Sénégal. La stabilisation des prix intérieurs se fait à un niveau donné indépendant des prix extérieurs. La défense des paysans contre les intermédiaires et la stabilisation des prix des produits agricoles, sont ses deux rôles fondamentaux. Le Marketing board a monopole d'achat au producteur et de vente à l'extérieur. Il achète à un prix généralement inférieur au cours mondial, et vend à un fort cours au moment opportun. Une partie du bénéfice sert à des fins fiscales, l'autre est redistribuée les années défavorables pour que les producteurs aient des revenus fixes.

L'inconvénient du stockage est son coût d'entrepôt et de conservation. En cas d'orientation à la baisse à long terme, les caisses de stabilisation ne peuvent renflouer les cours. Le système fonctionne en pays sous développés où il faut en plus un financement extérieur au système.

Par les **Buffers stocks**, ou **stocks régulateurs**, la régulation se fait par le stockage. Un stock préalablement constitué sert de

la miniaturisation des machines, rend moins utile encore les produits de base, seules ressources des pays sous développés.

L'effondrement des cours de ces produits bruts est entretenu parallèlement par une faible élasticité - revenu de leur demande. Une augmentation des revenus d'un industriel se traduira davantage par une demande de produits finis que par la commande de produits bruts.

Toutes ces raisons font supposer à beaucoup d'auteurs et de praticiens que les termes d'échange se détériorent. Mais cette thèse de la détérioration des termes d'échange n'est pas acceptée par tout le monde, surtout quant à son ampleur.

Colin Clark, Lewis et Haberler pensent que la raréfaction de la main-d'œuvre dans le secteur primaire doit augmenter les salaires, donc les prix des matières premières, donc les termes d'échange.

Le mouvement serait cyclique et non séculaire. Si les prix baissent encore, c'est qu'il n'y a pas adaption des productivités à cause de l'augmentation de l'offre.

Les termes d'échange ont beaucoup plus une allure politique qu'une réalité économique.

Enfin, l'inefficacité des équipes dirigeantes est souvent masquée par cette loi de la baisse des «terms of trade».

Les faits historiques ne sont pas vraiment démontrés. la validation quant à l'avenir l'est donc encore moins.

Nous pensons en fait, que la détérioration des termes d'échange ne se produira pas **nécessairement**, mais **probablement**.

C'est pourquoi, dans l'état actuel des marchés internationaux, nous sommes convaincus qu'un pays sous développé compromet son avenir s'il base toute son économie sur son commerce extérieur et surtout sur une ou quelques matières premières.

n'est pas acceptée par tout le monde, comme nous le verrons ultérieurement).

A cet écart croissant entre les prix des Matières Premières et des Produits Manufacturés sur le marché mondial, s'ajoute pour les pays sous-développés le grand danger de faire reposer leur commerce extérieur sur un nombre trop réduit de produits de base. Ainsi, la moindre fluctuation de ces produits risque de provoquer une catastrophe nationale dans le pays. En Arabie par exemple 98% du commerce extérieur est conditionné par le pétrole, et au Vénézuéla 92% par ce même produit. L'arachide représente 90% des produits exportés par le Niger, le coton 90% des exportations du Tchad.

Pourquoi les cours des Produits de base s'effondrent-ils alors que ceux des produits manufacturés croissent ?

Au XIXème siècle le commerce extérieur fut le moteur de la croissance, et grâce à son rôle véhiculaire, les centres industriels européens ont transmis leur croissance économique à la périphérie du monde sous développé, sous la forme d'un fort accroissement de la demande de biens primaires.

En fait, aujourd'hui le centre industriel du monde se déplace de l'Europe vers les U.S.A. Or, vu leur étendue, les U.S.A. ont moins besoin d'importer des ressources naturelles : en effet, les pays industrialisés qui ont de plus une grande superficie, comme aux U.S.A. produisent eux-mêmes les matières premières dont ils ont besoin, et n'en importent que très peu.

De plus, les pays sous développés, essayent de s'industrialiser et utilisent pour ce faire une grande partie des minerais qui pourraient intéresser les pays industrialisés. Leurs exportations sont ainsi réduites pour les produits primaires « d'industrialisation ». En ce qui concerne les autres produits primaires, ceux de l'agriculture, la forte pression démographique augmente la demande de produits alimentaires et diminue l'exportation de produits agricoles.

A ces faits, s'ajoutent que nous vivons à une époque où les produits synthétiques se développent très rapidement, ce qui, avec

Section I

LE PROBLEME DES TERMES D'ECHANGE

L'échange des produits entre deux pays s'effectue selon un rapport appelé «termes de l'échange».⁽²⁾ On appelle «termes de l'échange» le rapport entre l'indice des prix d'exportation et celui des prix d'importation :

$$T = 100 \frac{Px \text{ Export.}}{Px \text{ Import.}} \quad T \text{ net} = 100 \frac{Px \text{ X}}{Px \text{ M}} \quad T \text{ brut} = 100 \frac{X}{M}$$

On peut également considérer les termes d'échange bruts qui sont d'un rapport, non de prix mais de volume.

Nous allons voir qu'en ce qui concerne les pays sous-développés un grave problème se pose de la détérioration de ces terms of trade, puis nous essayerons de trouver les modalités pour y remédier par stabilisation et par revalorisation des cours de leurs produits d'exportation.

Les pays sous-développés sont exportateurs de Matières Premières et importateurs de Produits Manufacturés. Or le travail humain se payant de plus en plus cher, le produit fabriqué augmente sans cesse de valeur par rapport à la Matière Première. Il en résulte que le Commerce extérieur des pays sous-développés se détériore en valeur par rapport à celui des pays développés, et les conditions commerciales des pays sous-développés sont en nette détérioration.

Depuis 1939, en moyenne, une quantité donnée de produits de base est tombée en terme d'échange à 60% de la quantité de produits manufacturés qu'elle permettait d'obtenir auparavant. (Notons que cette thèse de la détérioration des termes d'échange

(2) en anglais «terms of trade».

ESSAI SUR LA REVALORISATION DES TERMES DE L'ECHANGE DES PAYS DU TIERS-MONDE

par le biais des coopératives agricoles

Dr. GUY PAUL SCHULDERS

Assistant à la Faculté de Droit et
des Sciences Economiques de Paris.

COOPERATION AGRICOLE : CHANCE POUR LE TIERS-MONDE

Les graves difficultés que connaissent actuellement les pays du Tiers-Monde proviennent sans aucun doute de la détérioration progressive de leurs termes d'échange (terms of trade).

Quelle est la portée exacte de cette détérioration ? En quoi empêche-t-elle les économies en voie de développement d'effectuer un take off décisif ?

Par des mesures artificielles de stabilisation des cours, et par une action sur l'offre et sur la demande des produits de base, les pays en voie de développement ont pu améliorer leurs conditions sur les marchés mondiaux. Mais ces améliorations nous semblent temporaires et insuffisantes. Le véritable problème résidant dans le fait que les produits manufacturés sont de plus en plus nécessaires à l'édification des économies des pays du tiers-monde,⁽¹⁾ il nous semble qu'une amélioration à long terme des problèmes des termes d'échange ne serait possible que dans la mesure où les pays sous-développés valoriseraient eux-mêmes les produits qu'ils commercialisent, par une transformation et par une adaptation de ces produits à une consommation directe dans les pays développés. Cette valorisation devrait, selon nous, être opérée par un système coopératif.

Les pays en voie de développement ont déjà tenté l'expérience de la coopération agricole, chacun d'une façon qui lui était propre. Les résultats sont en général décevants. Mais si l'on examine les systèmes coopératifs créés dans ces pays, on s'aperçoit que les échecs viennent d'une mauvaise organisation de ces coopératives et surtout d'une inadaptation psychologique des autochtones, à cette forme de groupement agricole.

(1) et que les produits primaires sont de moins en moins demandés par les pays industrialisés.